



ARRIVÉ COURRIER

Le - 2 NOV. 2011

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** n°.....  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers**

en exercice 11  
présents 09  
votants 09

L'an deux mil onze, le vingt et un Octobre à 20 heures 30  
Le Conseil Municipal de la Commune de LANGE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PINAULT, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 Octobre 2011

**OBJET** :

La Grande Vitesse  
pour l'Indre

**PRESENTS** : CHARTIN Vanessa, MAIGRET Max, TAUREAU Jean,  
MICHENET Jean-Paul, BRIMBOEUF Serge, FONTENAS Jean-Paul  
MASSON Jean-François, PENISSARD Jean, PINAULT Didier

**ABSENTS** : ALLARD Virginie, MICHOT Lionelle

Mme CHARTIN Vanessa est nommée *secrétaire de séance*

\*\*\*\*\*

Le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris – Orléans – Clermont – Lyon (POCL) présente un intérêt de premier plan pour notre territoire.

En effet, la desserte de l'Indre est désormais inscrite dans l'ensemble des scénarios soumis par Réseau Ferré de France (RFF) au débat public. Les temps de parcours vers Paris seraient nettement améliorés, des liaisons rapides vers Lyon rendues possibles et le nombre de fréquences quotidiennes sauvegardées.

De surcroît ce projet permet de relier la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse (POLT) à la ligne nouvelle. Il offre ainsi une perspective à l'axe historique dont la modernisation constitue un enjeu majeur pour toutes les Régions qu'il dessert particulièrement au sud de l'Indre.

C'est pourquoi, la Commune de LANGÉ, réunie en Conseil, s'associe au travail réalisé par le Conseil général et la Communauté d'Agglomération Castelroussine et demande :

- Un raccordement de la LGV POCL à l'actuelle ligne POLT au sud de Vierzon, permettant l'amélioration la plus significative de la desserte de l'Indre.
- La confirmation de la desserte de l'Indre par 8 à 10 fréquences quotidiennes aller-retour en TAGV vers Paris.
- La prise en compte d'un raccordement de la ligne POLT à la LGV POCL en direction du sud-est tel que le prévoit le scénario Médian sur l'ensemble des scénarios soumis au débat public, notamment les scénarios Ouest, afin de rapprocher les territoires du Limousin et du Centre de l'Auvergne et du sud-est de la France.
- La prise en compte, dans ce projet, de la modernisation de la ligne POLT afin d'optimiser des

raccordements entre les deux lignes pour l'ensemble des territoires desservis.

- L'étude par RFF des opportunités offertes par le raccordement de POLT à POCL pour la desserte du Limousin. En offrant des temps de parcours vers Paris analogues à ceux du barreau Limoges – Poitiers, en ouvrant la possibilité de rejoindre Clermont et Lyon et en réduisant massivement les investissements à réaliser, le projet POCL pourrait ainsi se substituer au barreau Limoges – Poitiers.
- L'inscription de ce projet dans la liste des lignes réalisables avant 2020 au sein du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT).

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie,  
Le 24 Octobre 2011

Le Maire,



Didier PINAULT

Certifié exécutoire

Transmis à la Préfecture le 26.10.2011

Publié, affiché ou notifié le 27.10.2011

Le Maire,

